



AMIS DES MONUMENTS ET SITES DE L'EURE

BP 90589 27005 EVREUX CEDEX

Tél. : 06 18 94 80 92 – e-mail : info@amse.asso.fr Site :

www.amse.asso.fr

Association loi 1901 créée en 1927, reconnue d'utilité publique (décret du 11/04/2017), agréée pour la protection de l'environnement (arrêté du 17/10/2013)

L'association des "Amis des Monuments et Sites de l'Eure", (AMSE) fondée en 1927, a pour objet de veiller, dans le département de l'Eure, à la préservation, à l'enrichissement et à la valorisation de toutes les beautés naturelles et artistiques (monuments, objets d'art, sites, etc.) et de tout ce qui constitue le patrimoine historique, culturel et naturel qu'elle entend faire mieux connaître, apprécier et protéger (Art. 1 des Statuts).

ADHESION 2025

Première adhésion

Renouvellement

Je renseigne mes coordonnées

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone fixe : _____ Portable : _____

Date de naissance : ____/____/____ Profession : _____

Courriel : _____ Si retraité(e), dernière profession exercée : _____

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'enregistrement de votre cotisation et de votre abonnement. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l'association.

Je choisis ma formule d'adhésion (pour les adhérents)

Membre bienfaiteur* : à partir de 122 €

Adhésion couple 28 € + revue 30 € 58 €

Adhésion simple 20 € + revue 30 € 50 €

Adhésion jeune (- 26 ans) 10 € + revue 30 € 40 €

Adhésion simple (sans revue) 20 €

Adhésion couple (sans revue) 28 €

* Les dons à une association reconnue d'utilité publique permettent aux particuliers de bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu de 66 % du montant du don.

Abonnement à la revue seule : 4 revues par an, ne comprenant pas la participation aux sorties et aux activités de l'association ... 40 €

Vous pouvez aussi offrir une adhésion, un abonnement d'un an à un(e) ami(e) : contactez-nous !

Article 3 des Statuts : Membres de l'association et cotisations

2 – Les demandes d'adhésion sont adressées au Président qui les soumet pour agrément au Conseil d'Administration.

Je souhaite recevoir un reçu fiscal (uniquement pour le montant de l'adhésion et les dons)

Règlement par chèque à retourner à notre adresse : AMSE – BP 90589 – 27005 EVREUX CEDEX
Si vous voulez effectuer un virement, envoyez-nous le bulletin complété à info@amse.asso.fr et nous contacter pour l'opération.

L'association des Amis des Monuments et Sites de l'Eure vous remercie de votre soutien